

**FICHE SIGNALÉTIQUE**

conformément à la directive 2001/58/CE modifiée

FDS n° : F-60049

**Encre aqueuse - Cyan**

Date d'émission 2021-02-22

Date de révision 2021-10-11

Version 4

**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE**

1.1 Identificateur de produit

**Nom du produit** Encre aqueuse pour Xerox Rialto 900, Xerox Brenva HD Production Inkjet Press (Print Module)  
**N° de pièce** 008R13308  
**UFI** EX00-500A-J001-Y5S3  
**Couleur** Cyan

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation recommandée** Impression xérographique

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fournisseur** Xerox  
 Wezembeekstraat, 5  
 B1930 Zaventem  
 Belgium

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec

**Personne à contacter** Manager, environnement, santé, sécurité et durabilité  
**Téléphone** +32 (2) 713 14 52 (Français)  
 +32 (2) 713 14 53 (Nederlands)  
**Adresse de courriel** ehs-europe@xerox.com

**Pour le document le plus récent** <https://safetysheets.business.xerox.com>

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+33 1 72 11 00 03

**2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Selon du Règlement (CE) No. 1272/2008, ce produit doit être classé et étiqueté de la façon suivante

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
--	-------------

2.2 Éléments d'étiquetage

**Symbole(s)**

FDS n° : F-60049

## Encre aqueuse - Cyan

Date d'émission 2021-02-22

Date de révision 2021-10-11

Version 4



**Mot indicateur**

Avertissement

**Mentions de danger**  
**Conseils de prudence**

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux  
P280 - Porter un équipement de protection des yeux / du visage  
P305 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :  
P351 - Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes  
P338 - Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
P313 - Consulter un médecin

**UFI**

EX00-500A-J001-Y5S3

**Étiquetage CE**

EUH208 - Contient ( 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one CAS 2634-33-5 ). Peut produire une réaction allergique

### 2.3 Autres dangers

Pas de danger prévu sous des conditions d'utilisation normales

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.2 Mélanges

Nom chimique	% en poids	No. CAS	No. CE	Classification SGH	Mentions de danger	Numéro d'enregistrement REACH
Eau	45-55	7732-18-5	231-791-2	--	--	--
Glycérine	35-45	56-81-5	200-289-5	--	--	--
2-pyrrolidone	<3	616-45-5	210-483-1	Eye Irrit 2 Repro Tox 1B	H319 H360	--
Pigment cyan	1-10	Propriétaire	Inscrit(e)	--	--	01-2119458771-32-0044
Triéthylène glycol, éther monobutylique	1-10	143-22-6	205-592-6	Eye Dam. 1	H318	--
Additif	<1	9014-85-1	Inscrit(e)	Eye Irrit. 2 Acute Aquatic 3 Chronic Aquatic 3	H319 H402 H412	--
Éther monobutylique de polyéthylène glycol	<1	9004-77-7	500-012-0	Eye Dam. 1	H318	--
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	<0.05	2634-33-5	220-120-9	Acute Tox. 4 Skin Irrit. 2 Eye Dam. 1 Skin Sens. 1 Aquatic Acute 1	H302 H315 H318 H317 H400	--

**Texte intégral des énoncés H; voir la section 16**

#### Remarque

"--" indique qu'aucune classification ou mention de danger ne s'applique.

Lorsque aucun numéro d'enregistrement REACH n'est répertorié, il est considéré comme confidentiel pour le représentant exclusif.

FDS n° : F-60049

## Encre aqueuse - Cyan

Date d'émission 2021-02-22

Date de révision 2021-10-11

Version 4

### 4. PREMIERS SOINS

#### 4.1 Description des mesures pour les premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	En cas de conditions graves ou persistantes, appeler un médecin ou des soins médicaux d'urgence.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer à fond avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste
<b>Contact avec la peau</b>	Laver à l'eau chaude et au savon
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre, Si les symptômes persistent, appeler un médecin
<b>Ingestion</b>	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau, Consulter un médecin s'il y a lieu

#### 4.2 Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

<b>Toxicité aiguë</b>	
<b>Yeux</b>	Peut causer une irritation
<b>Peau</b>	Peut causer une irritation
<b>Inhalation</b>	Peut causer une irritation des voies respiratoires
<b>Ingestion</b>	Aucun effet connu
<b>Effets chroniques</b>	
<b>Toxicité chronique</b>	Aucun effet connu dans des conditions normales d'utilisation
<b>Symptômes principaux</b>	Peut irriter les yeux et la peau

#### 4.3 Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis

<b>Notes au médecin</b>	Traiter en fonction des symptômes
-------------------------	-----------------------------------

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 5.1 Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Eau pulvérisée, Mousse, Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> )
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun en particulier

**Produits de combustion dangereux**  
Aucun renseignement disponible

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de protection.

#### Autres informations

**Point d'éclair** > 100 °C

FDS n° : F-60049

## Encre aqueuse - Cyan

Date d'émission 2021-02-22

Date de révision 2021-10-11

Version 4

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec les yeux

#### 6.2 Précautions pour le protection de l'environnement

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement** Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure

**Méthodes de nettoyage** Absorber avec une matière absorbante inerte, Empêcher le produit de pénétrer dans les drains

#### 6.4 Référence à d'autres sections

Aucun renseignement disponible

### 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle, S'assurer une ventilation adéquate, Prevent the formation of vapours, mist and aerosols

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé, Conserver hors de la portée des enfants

#### 7.3 Types d'utilisation particuliers

Imprimante à jet d'encre

### 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### 8.1 Paramètres de contrôle

**Limites d'exposition** Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particuliers à une région

Nom chimique	ACGIH TLV	Union européenne
Pigment cyan	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>	

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

**Mesures d'ordre technique** Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées

#### Mesures de protection individuelle, tels qu'équipements de protection individuelle

FDS n° : F-60049

## Encre aqueuse - Cyan

Date d'émission 2021-02-22

Date de révision 2021-10-11

Version 4

<b>Protection du visage/des yeux</b>	Aucun dans des conditions normales d'utilisation
<b>Protection des mains</b>	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Aucun dans des conditions normales d'utilisation
<b>Protection respiratoire</b>	Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate.

### Contrôles de l'exposition liés à la protection de l'environnement

**Contrôles de l'exposition liés à la protection de l'environnement** Tenir à l'écart des drains, des égouts, des fossés et des cours d'eau

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Opaque	Odeur	Faible
<b>État physique</b>	Liquide	<b>Couleur</b>	Cyan
<b>pH</b>	8.5 - 9.5		
<b>Point d'éclair</b>	> 100 °C		
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	Non applicable		
<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	Non déterminé		
<b>Point de ramollissement</b>	Non applicable		
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Inflammabilité</b>	Ininflammable		
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Limites d'explosivité</b>	Aucune donnée disponible		
<b>Pression de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Densité de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Densité</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Densité</b>	1.11 g/cm <sup>3</sup>		
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Soluble dans l'eau		
<b>Coefficient de partage</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucun renseignement disponible		
<b>Température de décomposition</b>	Non déterminé		
<b>Viscosité</b>	Viscosité, dynamique 6.2 - 7.2 Pa.s @ 25 C°		
<b>Propriétés explosives</b>	Non explosif		
<b>Propriétés comburantes</b>	Non applicable		

### 9.2 Autres informations

Aucun

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

FDS n° : F-60049

## Encre aqueuse - Cyan

Date d'émission 2021-02-22

Date de révision 2021-10-11

Version 4

### 10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

**Réactions dangereuses**                      Aucun dans des conditions normales de traitement  
**Polymérisation dangereuse**            Une polymérisation dangereuse ne se produira pas

### 10.4 Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis

### 10.5 Matières incompatibles

Aucun renseignement disponible

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun en utilisation appropriée

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit            Aucun renseignement sur la toxicité aiguë n'est disponible pour ce produit.  
**Irritation**    Peut causer une irritation  
**DL50 par voie orale**                              Non déterminé  
**DL50 par voie cutanée**                           Non déterminé

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Glycérine	12600 mg/kg ( Rat )	10 g/kg ( Rabbit )	570 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 1 h
2-pyrrolidone	6500 mg/kg ( Rat )	2000 mg/kg ( Rabbit )	80 ppm ( Rat ) 8 h
Pigment cyan	10000 mg/kg ( Rat )		
Triéthylène glycol, éther monobutyle	5300 mg/kg ( Rat )	2000 mg/kg ( Rabbit )	
1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one	1020 mg/kg ( Rat )		

#### Toxicité chronique

**Cancérogénicité**                                      Inclassable comme cancérogène pour l'humain

#### Autres effets toxiques

**Sensibilisation**                                      Pas un agent sensibilisant  
**Effets sur les organes cibles**                      Aucun renseignement disponible

FDS n° : F-60049

**Encre aqueuse - Cyan**

Date d'émission 2021-02-22

Date de révision 2021-10-11

Version 4

**Risque d'aspiration**                      Aucun renseignement disponible

**Informations sur d'autres dangers**

**Propriétés de perturbation endocrinienne**                      Aucun renseignement disponible

**12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES****12.1 Toxicité**

Selon les données disponibles, le mélange / préparation n'est pas nocif à la vie aquatique

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Pas de données disponibles au niveau du produit

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Une bioaccumulation est peu probable

**12.4 Mobilité dans le sol**

Soluble dans l'eau

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Pas PBT selon REACH annexe XIII

**12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne**

Aucun renseignement disponible

**12.7 Autres effets néfastes**

Aucun renseignement disponible

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****13.1 Considérations relatives à l'élimination**

Éviter un écoulement vers les voies d'eau et les égouts  
Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux

**Emballage contaminé**                      Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

**No d'élimination des déchets CED** 08 03 12\*

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

---

FDS n° : F-60049

## Encre aqueuse - Cyan

Date d'émission 2021-02-22

Date de révision 2021-10-11

Version 4

---

### 14.1 No ONU/ID

Non réglementé

### 14.2 Nom officiel d'expédition

Non réglementé

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non classé

### 14.4 Groupe d'emballage

Non applicable

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Présente un danger faible ou nul pour l'environnement

### 14.6 Précautions spéciales pour les utilisateurs

Aucune précaution particulière n'est requise pour la manutention de ce produit

### 14.7 Transport en vrac en vertu de MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable

## **15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Selon du Règlement (CE) No. 1272/2008, ce produit doit être classé et étiqueté de la façon suivante

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable

## **16. AUTRES INFORMATIONS**

**Date d'émission** 2021-02-22  
**Date de révision** 2021-10-11  
**Note de révision** sections de la FS mises à jour, 3  
**Texte complet des mentions de danger H aux sections 2 et 3**  
H302 - Nocif en cas d'ingestion  
H315 - Provoque une irritation cutanée  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée  
H318 - Provoque des lésions oculaires graves  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux  
H360 - Peut nuire à la fertilité ou au fœtus



FDS n° : F-60049

## Encre aqueuse - Cyan

Date d'émission 2021-02-22

Date de révision 2021-10-11

Version 4

H400 - Très toxiques pour les organismes aquatiques

H402 - Nocif pour les organismes aquatiques

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

### Conseils supplémentaires

#### Limites d'exposition spécifiques de pays de l'UE

Nom chimique	Le Royaume-Uni	Irlande	France	Allemagne	Les Pays-Bas
Glycérine	STEL 30 mg/m <sup>3</sup> TWA 10 mg/m <sup>3</sup>		TWA 10 mg/m <sup>3</sup>	AGW 200 mg/m <sup>3</sup>	

Nom chimique	Belgique	Suisse	Autriche	Hongrie	République tchèque
Glycérine	TWA 10 mg/m <sup>3</sup>	SS-C** TWA 50 mg/m <sup>3</sup> STEL 100 mg/m <sup>3</sup>			TWA 10 mg/m <sup>3</sup> Ceiling 15 mg/m <sup>3</sup>
Pigment cyan			STEL 4 mg/m <sup>3</sup> STEL 0.4 mg/m <sup>3</sup> TWA 1 mg/m <sup>3</sup> TWA 0.1 mg/m <sup>3</sup>	STEL 4mg/m <sup>3</sup>	

Nom chimique	Espagne	Portugal	Italie	Grèce	Roumanie
Glycérine	TWA 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA 10 mg/m <sup>3</sup>		TWA 10 mg/m <sup>3</sup>	
Pigment cyan	TWA 0.1 mg/m <sup>3</sup>				

Nom chimique	Pologne	Danemark	Suède	Finlande	Norvège
Glycérine	TWA 10 mg/m <sup>3</sup>			TWA 20 mg/m <sup>3</sup>	
Pigment cyan				TWA 0.02 mg/m <sup>3</sup>	

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1272/2008 modifiée.

### Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.